

AVIS DE CHANGEMENT PROPOSÉ À UN PROJET D'ÉNERGIE RENOUVELABLE APPROUVÉ (PARC ÉOLIEN NATION RISE WIND FARM)

Nom du projet : *Nation Rise Wind Farm*

Numéro de contrat du IESO : L-006351-WIN-001-100

Localisation du projet :

Le projet de parc éolien *Nation Rise Wind Farm* est situé sur des propriétés privées et publiques des Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry dans la portion ouest du canton de North Stormont, en Ontario. Le projet est limité au sud par le canton de South Stormont, à l'ouest par le canton de North Dundas, au nord par les municipalités de La Nation et de Russel, et à l'est par les rues Courville et MacMillan.

Daté du 8 avril 2019 au canton de North Stormont.

Nation Rise Wind Farm Limited Partnership a reçu une autorisation de projet d'énergie renouvelable (APER) [0871-AV3TFM] le 4 mai 2018 pour le parc éolien Nation Rise. Les informations relatives à la décision pour ce projet peuvent être consultées dans le Registre environnemental en effectuant une recherche avec la référence EBR # 013-1674. *Nation Rise Wind Farm Limited Partnership* propose d'apporter des modifications au projet, qui est assujéti aux dispositions de la *Loi sur la protection de l'environnement*, partie V.0.1 (Loi) et du Règlement 359/09 (le Règlement). Cet avis est distribué conformément à l'article 32.2 du Règlement. Cet avis est distribué pour informer le public des modifications proposées au projet.

Description du projet et modifications proposées:

En vertu de la Loi et du Règlement, le projet pour lequel l'APER a été émise est un parc éolien de catégorie 4. Une demande de modification de projet a été déposée au ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs (MECP) afin de modifier les termes et conditions de l'APER existante. Les modifications proposées consistent à: ajouter une ligne de collection électrique à même la localisation du projet déjà autorisé du chemin d'accès temporaire entre le chemin de concession 10-11 et le chemin de concession 11-12 dans le canton de North Stormont; route d'accès supplémentaire à l'aire d'entreposage principale; zone de perturbation supplémentaire pour la construction à la turbine 58 (T58); confirmation qu'aucun dynamitage ne sera fait; confirmation qu'aucun pieu de type H (c'est-à-dire un pieu en acier ayant une section transversale en forme de H) ou de pieu battu ne sera utilisé pour l'installation des fondations; et l'inclusion de mesures d'atténuation supplémentaires liées au girvage des pales.

Les modifications proposées n'affectent pas la classification du parc ou sa capacité nominale maximale d'environ 100 MW. L'emplacement du projet, en tenant compte des modifications proposées, est présenté dans la carte ci-dessous.

Publication au Registre environnemental :

Nation Rise Wind Farm Limited Partnership a préparé une ébauche d'un rapport de modifications qui souligne les changements proposés aux rapports et études qui ont été soumis pour l'APER du projet. Des copies papiers du rapport de modifications proposées seront accessibles au public à compter du 8 avril 2019 aux bureaux municipaux du canton de North Stormont (15, rue Union, Berwick, ON, K0C 1G0) et des Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry (26, rue Pitt, Cornwall, ON, K6J 3P2). Il est également disponible en ligne sur le site Web du projet: www.nationrisewindfarm.com.

Contacts du projet et informations :

Pour de plus amples renseignements sur le projet ou pour partager vos commentaires, contactez :

Kenneth Little
Nation Rise Wind Farm Limited Partnership c/o
EDP Renewables Canada Ltée.
nationrise@edpr.com
219, Rue Dufferin, Unité 217C
Toronto, ON, M6K 3J1
Téléphone: 416-502-9463

Gabriel Constantin
Chef d'équipe, Environnement et permis
DNV GL – Division Énergie
gabriel.constantin@dnvgl.com
4100, rue Molson, Suite 100
Montréal, QC, H1Y 3N1,
Téléphone : 416-320-4636

